

Zeitschrift: Animato
Herausgeber: Verband Musikschulen Schweiz
Band: 21 (1997)
Heft: 1

Artikel: Passage de témoin à Cossonay
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-958874>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cheseaux, Romanel et l'Argentine

Lors de sa dernière assemblée générale, en mars de l'année passée, l'ASEM a accueilli l'Ecole de musique de Cheseaux-Romanel comme nouveau membre. Cela fait bientôt trente ans que les deux communes de Cheseaux et de Romanel, situées à quelques kilomètres au nord de Lausanne, se partagent cette institution qui se veut d'assurer une bonne culture musicale aux enfants de la région, comme le dit son dépliant de présentation.

Actuellement, quelque 300 élèves, dont une dizaine d'adultes, suivent les cours auprès d'une vingtaine de professeurs. Du côté des instruments, l'accordéon, la batterie, la clarinette, la flûte à bec ou traversière, la guitare, la percussion, le piano, le saxophone, le violon et le violoncelle sont représentés. Depuis deux ans, un cours de musique d'ensemble permet de jouer avec d'autres élèves pratiquant des instruments différents, d'écouter et de travailler des styles variés. Un programme d'initiation musicale selon la méthode Willems, ainsi que le cours de solfège obligatoire en vue de l'obtention du certificat cantonal sont également proposés. Enfin, et c'est une tradition depuis plus de quinze ans, l'Ecole de musique de Cheseaux-Romanel offre des cours de danse classique. Notons également que le président de l'Ecole de musique, Jorge Luca, dirige un «Petit chœur» de 64 élèves de l'école publique de Romanel.

Ce n'est pas là le seul lien avec l'école obligatoire: l'Ecole de musique occupe les locaux des écoles et collèges des deux villages. Ce sont en tout 9 salles de classe qui, en dehors des horaires scolaires, reçoivent les jeunes musiciens. Depuis bientôt une année, un secrétariat est également ouvert quelques heures par semaine au collège de Prazqueron à Romanel.

16 cours par semestre

Le nombre de leçons est volontairement limité à 32 par année, soit 16 par semestre, afin de laisser une marge pour les congés. Ainsi, pour ne pas défavoriser certains élèves, l'Ecole de musique est en principe fermée durant toute la

semaine si celle-ci contient un jour férié. Par exemple, il n'y a pas eu de cours durant la semaine du 16 au 20 septembre 1996, le lundi étant celui du Jeûne fédéral. Par ce système, on s'assure que tous les élèves auront droit au même nombre d'heures de cours, quelque soit le jour qu'ils auront choisi pour leur leçon. Et par la même occasion, on permet ainsi à un professeur de rattraper durant ces congés-là les cours qu'il n'aurait pas pu donner à d'autres dates. Une façon d'encourager la carrière des concertistes dont les obligations empiètent parfois sur les horaires habituellement réservés aux cours. Les leçons individuelles ont en principe une durée de 30 minutes, mais les professeurs ont le choix de prolonger chaque cours à 45 minutes, avec l'accord des parents, afin de pouvoir faire travailler plus intensément un élève qui le désire. Le tarif des cours est dans ce cas augmenté proportionnellement à la durée des leçons. Des cours d'instruments en groupe sont également au programme, notamment pour la flûte à bec, ils durent alors 50 minutes et sont moins onéreux que les cours individuels.

L'Ecole de musique de Cheseaux-Romanel est une association privée, bénéficiant de l'appui du canton et des deux communes. Elle est chapeautée par un comité, responsable du bon déroulement des cours. En outre, une commission pédagogique et musicale est en train de se mettre en place dans le but de proposer au comité les programmes des auditions, le choix de nouvelles branches d'enseignement, le règlement des études, l'orientation pédagogique générale, notamment. Elle sera également chargée, pour le

printemps de cette année, d'unifier les programmes et d'instaurer des examens de passage. D'une manière générale, les professeurs restent cependant très libres dans leur enseignement, l'institution misant sur une situation de confiance. Cela dit, le comité organise chaque année un souper où tous les enseignants sont invités, dans le but de nouer des contacts et de favoriser les échanges d'idées.

Pour ce qui est des contacts avec le public, l'Ecole de musique met sur pied un concert annuel des professeurs et elle prévoit d'organiser également, pour le mois d'avril, un concert-présentation où les spectateurs peuvent regarder les instruments de près – voire les essayer – et poser des questions aux musiciens. Le «Petit chœur», lui, donnera un concert en mai avec la présence d'instruments de percussion, selon la méthode de Carl Orff. Une autre manifestation d'importance sera l'organisation des examens de l'Association vaudoise des conservatoires et écoles de musique – on sait que dans le canton de Vaud, les examens sont centralisés dans une seule institution qui change d'année en année – en 1998, date qui marquera également les trente ans de l'Ecole de musique de Cheseaux-Romanel.

Les échanges avec l'Argentine

En ce moment, l'Ecole de musique est en train de vivre une expérience fascinante avec l'Argentine. Chaque année depuis quatre ans, la commune de La Cumbrecita dans la province de Córdoba organise un festival international de musique. On y travaille la musique sud-américaine, classique et contemporaine, mais aussi, et surtout, la musique européenne. Il faut savoir que La Cumbrecita a été fondée dans les années quarante par des émigrés suisses, allemands et autrichiens et que c'est un village qui a gardé un style très centre-européen. Sur l'affiche du festival, on voit d'ailleurs une petite chapelle sur fond de montagnes enneigées, un décor de style tout à

fait helvétique. Les attaches culturelles avec l'Europe sont donc importantes.

En 1995, le président de l'Ecole de musique de Cheseaux-Romanel, lui-même argentin, a été invité au festival pour y donner un cours d'interprétation. Des contacts se sont créés à cette occasion et ont rapidement pris de l'ampleur. L'idée de mettre sur pied un système d'échange entre la Suisse et l'Argentine a ainsi été proposée et a fait son chemin. Elle a été fortement encouragée par le comité de l'Ecole de musique et elle a reçu la bénédiction de la commune de Romanel, qui a créé un jumelage culturel avec La Cumbrecita. Durant le mois de janvier de cette année, Jorge Luca est retourné en Argentine pour donner un «master course» de flûte traversière, toujours dans le cadre du festival. Il a été accompagné par le guitariste Angelo Lombardo, également professeur à Cheseaux-Romanel, et par quelques membres des autorités de Romanel.

Le cours, qui acceptait vingt-quatre élèves avancés de toute nationalité, s'est terminé par un concours dont les deux lauréats seront invités à passer deux mois d'étude de la musique à Romanel, cet automne. Jorge Luca et Angelo Lombardo, eux, sont restés en Amérique du Sud, pour réaliser une tournée d'une semaine en Argentine et au Chili. La commune de Romanel se chargera de l'hébergement, chez l'habitant, des deux lauréats et Swissair leur offrira les billets d'avion. D'autres sponsors, notamment l'ambassade de Suisse en Argentine et Pro Helvetia ont également participé à l'opération. En échange de sa contribution, Pro Helvetia a demandé aux représentants suisses de favoriser la musique helvétique lors du festival, ce qui fut fait avec des œuvres de Honegger et Martin, notamment. Enfin, cette action ne sera pas unilatérale: il est d'ores et déjà prévu que des élèves avancés de Cheseaux-Romanel partent en Argentine l'année prochaine. Une occasion inespérée pour de jeunes musiciens.

Jean-Damien Humair

L'impressionnisme selon Roy Howat

Depuis plus de dix ans, la section suisse de l'EPTA (European Piano Teachers Association) organise régulièrement des manifestations dans le but de développer le jeu sur les instruments à clavier par l'échange d'informations de nature pédagogique, scientifique et artistique. L'association propose des congrès, workshops ou cycles de conférences sur des sujets aussi variés que «Bach au piano», «l'accompagnement improvisé», «jouer au piano sans partition» ou encore «la conscience corporelle au piano». Elle diffuse en outre des publications spécifiques. Signalons que l'EPTA prend garde à ce qu'un bonne partie des manifestations aie lieu en Suisse romande.

C'est justement au Conservatoire de Lausanne qu'avait lieu le 18 janvier dernier une journée de conférence assurée par Roy Howat. Ce pianiste d'origine écossaise est un spécialiste internationalement reconnu de la musique française et, plus spécialement, de la période de la fin du dix-neuvième au début du vingtième siècle. Une période étonnamment riche, puisqu'elle connut Chabrier, Fauré, Debussy, Ravel, notamment. D'emblée, Roy Howat s'inscrit en faux contre une tradition qui veut que la musique dite «impressionniste» soit exécutée avec un certain flou au niveau métrico-rythmique. Il relève avec justesse que tant Debussy que Ravel demandaient que l'on joue simplement leur musique, sans trop l'interpréter. Stravinsky lui-même – et l'on connaît ses exigences en ce qui concerne la précision rythmique – disait de Ravel que c'était un «horloger». Certains critiques ont traité Fauré de «métronome vivant», gage, dans les deux cas, de leur exactitude. Sur les quelques enregistrements que l'on possède de Debussy, soit sur rouleaux de piano mécanique, soit sur disques, on se rend d'ailleurs compte que, le plus souvent, tout est parfaitement en mesure. Enfin, la présence d'échafaudages mathématiques dans certaines œuvres de Debussy et Ravel, présence notamment du nombre d'or et de la suite de

Fibonacci dans la construction formelle des œuvres, confirme que l'impressionnisme musical peut être tout à fait structuré et précis. Roy Howat l'a clairement démontré. Les exemples qu'il a fait entendre – car au-delà du muséologue, il est avant tout un concertiste de grand talent – furent tout à fait concluants. Les *Préludes* de Debussy, *Le Tombeau de Couperin* de Ravel ou les *Trois valse romantiques* de Chabrier sortent enrichis de cette manière de les exécuter.

Roy Howat a rappelé certaines grandes lignes de l'impressionnisme pictural: représenter l'image telle que l'œil la voit, avant l'interprétation par le cerveau, et éclairer le même sujet sous différentes facettes – on pense à la *Cathédrale de Rouen* de Claude Monet, où la luminosité est tour à tour aurore, plein soleil ou crépuscule, notamment. Les compositeurs impressionnistes ont repris ce dernier concept. En harmonisant de différentes manières le même motif, ils créent ce que Howat appelle «leur Cathédrale de Rouen». L'association d'idée fait immédiatement penser à la *Cathédrale engloutie* de Debussy, exemple tout à fait pertinent mais nullement isolé de cette technique.

Poète à ses heures, Roy Howat a, à plusieurs reprises, affiché une photo d'un compositeur et joué une œuvre en exprimant la situation qui y était représentée. Un cliché où l'on voit Chabrier assis sur une chaise de dentiste, reflet de son sens de l'humour, invite à jouer la *Joyeuse marche* dans le même esprit fantaisiste. Debussy lui-même, souvent jugé si sérieux, se présente parfois de façon tout à fait drôle sur une photographie, et son sens de la plaisanterie apparaît également dans ses œuvres, par exemple dans ses *Feux d'artifice*, ainsi que l'a expliqué Roy Howat.

A la suite de ces remarques qui touchent l'impressionnisme musical dans son ensemble, Roy Howat s'est concentré sur la musique d'Emmanuel Chabrier, artiste bien moins connu que Fauré, Debussy ou Ravel, mais qui peut souvent être cité comme précurseur de ces derniers. Son influence sur la musique de Ravel en particulier est indéniable et Ravel le reconnaissait lui-même. Roy Howat n'a pas manqué de relever d'étonnantes analogies entre les musiques de ces deux compositeurs.

Jean-Damien Humair

Passage de témoin à Cossonay

Ce 25 janvier dernier, Cossonay a fait fête à Madame Schumacher. Présidente du comité de l'Ecole de Musique dès sa fondation en 1976, elle a décidé de passer la main. J'aimerais profiter de cette occasion pour dire l'admiration que j'ai (et de nombreux autres avec moi) pour cette collègue.

Il faut toujours une grande force pour, malgré tous les obstacles, fonder une école. Madame Schumacher et son comité ont montré plus que cela en ouvrant leur établissement avec un budget déjà déficitaire, les demandes de subventions étant restées lettres mortes autant auprès des communes que du canton. 20 ans plus tard l'école compte 320 élèves!

Madame Schumacher a su ouvrir son école vers l'extérieur; elle a participé à la fondation de l'AVCEM (Association Vaudoise des Conservatoires et Ecoles de Musique), a demandé l'admission de l'école à l'ASEM et participé aux travaux de la Coordination Romande des Ecoles de Musique et Conservatoires.

Madame Schumacher allie la force de conviction, la curiosité et l'écoute d'autrui de manière peu commune. Par son regard et ses paroles encourageantes, elle sait donner l'élan et les forces pour continuer dans l'orientation choisie. J'en ai bénéficié et je lui en suis reconnaissant. Je suis convaincu que sans ces qualités l'école de musique de Cossonay n'aurait pas connu le bel essor qui est le sien. Nous lui souhaitons du plaisir à suivre les activités de l'école d'un peu plus loin, sachant qu'elle saura encore donner de sa personne s'il le faut.

OF

Concours de musique sacrée

Le Festival de musique sacrée de Fribourg organise cette année son septième Concours international de composition de musique sacrée. Ouvert aux compositeurs de tous les âges et de toutes les nationalités, le concours choisira une œuvre prévue pour un ensemble vocal de 16 chanteurs professionnels ainsi que pour un quintette de cuivres. Le délai d'envoi des partitions est fixé au 28 juillet 1997.

L'œuvre ayant remporté le premier prix sera en principe créée par l'Ensemble Corund de Lucerne et la *Lucerne Brass Society* durant le mois de juillet 1998. Les éventuels candidats peuvent obtenir un règlement complet du concours à l'adresse suivante: Festival de musique sacrée de Fribourg, Case postale 292, 1701 Fribourg.

Atelier de chant à Romainmôtier

Du 20 au 23 février prochains aura lieu à l'ARC de Romainmôtier un atelier de chant d'ensemble avec le *Hilliard Ensemble*. La particularité de cet ensemble étant de chanter sans directeur, l'atelier sera centré sur l'écoute réciproque et l'éducation de l'ouïe. Le répertoire ne se limitera ni à une époque ni à un style, mais favorisera cependant la musique contemporaine, comme le veut également une autre tradition de l'ensemble Hilliard. Les participants à cet atelier donneront un concert le samedi 22 février à 18 h.



Jeunesses Musicales de Suisse
Musikalische Jugend der Schweiz
Gioventù Musicale Svizzera

24^e Concours National
24. Nationaler Wettbewerb
24^e Concorso Nazionale

Prix de composition musicale
Kompositionswettbewerb
Premio di composizione
1997/1998

Hugo de Senger/Maurice Sandoz

Composition d'une œuvre musicale pour orchestre symphonique
Komposition eines Orchesterwerks
Composizione per orchestra sinfonica

Président du jury Henri Dutilleul (F)
Président de Jury
Presidente della giuria

Prix - Preis - Premio:
● Fr. 10 000.- et création de l'œuvre lauréate le 24 juillet 1998 par l'Orchestre International des Jeunesses Musicales de Suisse
● Fr. 10 000.- plus die Uraufführung des prämierten Werkes am 24. Juli 1998 durch das Internationale Orchester der Musikalischen Jugend der Schweiz
● Fr. 10 000.- ed esecuzione della composizione vincitrice da parte dell'Orchestra Internazionale della Gioventù Musicale Svizzera

Informations - Auskünfte - Informazioni:
Jeunesses Musicales de Suisse,
Maison de la Radio, case postale 233,
1211 Genève 8, téléphone 022/328 70 64

Votre annonce
aurait pu figurer ici!

STEINWAY & SONS

Bösendorfer

Boston

AGENCE OFFICIELLE

Kneifel SA Pianos
Rue du Marche 20
(Passage du Ttrailllet)
1204 Genève
Tel. 022 310 17 60

KNEIFEL